

Renouvellement du label Climat-Air-Énergie Pour la Ville et la Communauté Urbaine d'Alençon

Depuis 2012, la Ville et la Communauté Urbaine d'Alençon (CUA) sont engagées dans une démarche de labellisation Cit'ergie, qui permet de récompenser la qualité des politiques énergétique et climatique des collectivités. En janvier 2021, 219 collectivités en France étaient engagées dans la démarche.

En 2012, le diagnostic se basait sur 6 domaines établis sur les compétences des collectivités : 1.Développement territorial, 2.Patrimoine, 3.Approvisionnement Énergie-Eau-Assainissement, 4.Mobilité, 5.Organisation interne et 6.Coopération, communication. Il avait permis d'évaluer le potentiel de la Ville et de la CUA et de construire un plan d'actions permettant de prendre en compte les questions Climat-Air-Énergie dans toutes les démarches des collectivités. En 2016, la Ville et la CUA ont mis en œuvre plus de 35% de ce plan d'actions (37,8%) et ont donc été labellisées CAP Cit'ergie.

Cette démarche intègre une dimension d'amélioration continue : une réunion de suivi du programme d'actions a donc lieu tous les ans avec les services et les élus. De plus, les collectivités sont auditées tous les 4 ans. En 2021, avec 45,7% d'actions engagées, la Ville et la CUA ont donc déposé une nouvelle demande de labellisation Cit'ergie à la Commission Nationale du label.

Cette dernière, qui s'est réunie le 16 novembre dernier, a décidé de renouveler le label Climat-Air-Énergie 2 étoiles (anciennement CAP Cit'ergie) à la Ville d'Alençon et à la CUA sur les 5 étoiles que prévoit le label. Elle a également précisé que les actions programmées pour les 4 ans amènent les collectivités vers le niveau 3 étoiles.

Des exemples d'actions mises en œuvre justifiant cette reconnaissance :

- **Domaine 1** : la définition d'une stratégie Énergie-Climat qui vise à rendre le territoire autonome en 2040 et sa traduction dans les documents réglementaires (Plan Climat Air Énergie)...



- **Domaine 2** : la réalisation d'audits énergétiques, la rénovation exemplaire et l'installation de projets d'énergie renouvelable sur les bâtiments de la Ville et de la CUA...



- **Domaine 3** : la gestion différenciée des espaces verts de la Ville, l'aménagement de la Fuite des Vignes, les actions de réduction des déchets ménagers...

- **Domaine 4** : la mise en œuvre du « Plan Vélo » et le développement d'une offre de transports attractive pour promouvoir les déplacements doux.
- **Domaine 5** : l'engagement des collectivités dans une commande publique responsable au niveau social et environnemental qui anticipe la réglementation, favorise les produits labélisés, les circuits-courts alimentaires, ...

- **Domaine 6** : les dispositifs TECH et OPAH dont l'objectif est d'accompagnement des projets de rénovation des habitations des habitants de la Ville et de la CUA. Les « Ateliers du Jeudi » et les outils d'accompagnement des entreprises vers les Transitions Écologiques...



Une cérémonie officielle de remise du label Territoire Engagé Transition Écologique Climat-Air-Énergie devrait avoir lieu lors de la Journée nationale du réseau Territoire Engagé à Lyon, dans les mois à venir.

Contact :
Service Développement Durable
02 33 32 40 26